CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183265** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE 10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2019

Raison sociale : WEISS MICKAEL

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 07/08/2025

Capital : 0

1 RUE DES GROSEILLERS
21250 LABRUYERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM DIJON

Siret : 877 937 482 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4759650-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMCA ASSURANCE 2201BTPA2500418

Assurance Responsabilité Civile :
CAMCA ASSURANCE 2201BTPA2500418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 06 32 40 62 70 **Fax :**

Portable : 06 32 40 62 70

Responsabilité légale :
WEISS MICKAEL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : weiss.mickael21@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 315 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	19/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	22/05/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 15:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E183265** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE **10/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2019
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 07/08/2025
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **877 937 482 00017**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4759650-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMCA ASSURANCE 2201BTPA2500418

Assurance Responsabilité Civile :
CAMCA ASSURANCE 2201BTPA2500418

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **WEISS MICKAEL**

1 RUE DES GROSEILLERS
21250 LABRUYERE

Téléphone : 06 32 40 62 70 **Fax :**
Portable : 06 32 40 62 70

Site Internet :
E-mail : weiss.mickael21@gmail.com

Responsabilité légale :
WEISS MICKAEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 15:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.